

DEMANDE DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

à déposer le 8 janvier 2016 au plus tard

- PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'EDUCATION ET D'ORIENTATION -

PREMIERE DEMANDE OU RENOUELEMENT DE TEMPS PARTIEL

*Document à retourner au chef d'établissement et adressé au Rectorat – DPE
- après saisie sur GI/GC -*

Je soussigné(e)

affecté(e) à titre définitif au (*nom de l'établissement*)

appartenant au corps des :

- | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| - Professeurs agrégés | <input type="checkbox"/> | - Professeurs de lycée professionnel | <input type="checkbox"/> |
| - Professeurs certifiés | <input type="checkbox"/> | - Professeurs d'EPS | <input type="checkbox"/> |
| - Adjoints d'enseignement | <input type="checkbox"/> | - Chargés d'enseignement d'EPS | <input type="checkbox"/> |
| - Professeurs d'enseignement
général de collègue | <input type="checkbox"/> | - Personnels d'éducation | <input type="checkbox"/> |
| | | - Personnels d'orientation | <input type="checkbox"/> |

Discipline d'enseignement

- souhaite exercer à temps partiel durant l'année scolaire 2016-2017
- souhaite renouveler son temps partiel durant l'année scolaire 2016-2017

à raison de la quotité horaire suivante (1) :

Au cas où les nécessités de service se révéleraient être incompatibles avec la quotité horaire demandée, je choisis (2) :

- d'exercer à mi-temps
- de conserver un temps plein

Je souhaite l'annualisation de mon temps partiel :

service à temps complet du au, non activité du au

Je souhaite surcotiser pour la retraite sur la base d'un traitement plein : oui non

A, le

Signature,

Proposition expresse du chef d'établissement ou du directeur de CIO Accord Quotité
Refus Motif :

Précisions éventuelles relatives à l'organisation du service :

(1) Il est rappelé que la quotité demandée doit être comprise entre 50 et 90 % du service hebdomadaire exigible de l'enseignant concerné.

Elle est de 50, 60, 70, 80 ou 90 % pour ce qui concerne les personnels d'éducation et d'orientation .

(2) Cocher la case correspondante.